

Association MADiA

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le dimanche 4 juin 2023

Association MADiA



un chemin en commun

Association MADiA

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le dimanche 4 juin 2023

Présents : 20 personnes
Liste d'émargement en annexe

Pouvoirs : 51 pouvoirs
Liste des pouvoirs reçus en annexe

Personnes présentes ou représentées : 71

Ordre du jour :

Cet ordre du jour a été modifié par rapport à l'ordre du jour accompagnant la convocation, compte tenu du fait que Hanitrana, la directrice de l'ESC et Bernadette, présidente de l'AIC de Fianarantsoa, ont pu se joindre à nous comme l'an dernier pour une présentation de la situation de l'ESC au cours de cette année.

Xavier Maurice est intervenu également en visioconférence pour faire le point des travaux d'agrandissement de l'Ecole, des aménagements complémentaires et des prévisions de mise en place complète.

Enfin, compte tenu du fait que le renouvellement par moitié du C.A. prévu en 2021 avait été reporté en 2022 en raison du COVID, le renouvellement par moitié prochain aura lieu en 2024, et cette année, il ne sera présenté à l'AG que l'admission de nouveaux membres. Enfin, l'avenant du protocole d'accord avec l'AIC, approuvé récemment par le CA et l'AIC sera présenté au vote pour permettre la signature dans les meilleurs délais. L'ordre du jour sera est modifié comme suit :

- Présentation de la situation de l'ESC, du suivi exercé sur les anciens de l'AIC pendant leur apprentissage par Hanitrana, intervention de Bernadette et réponse aux questions
- Présentation par Xavier du travail effectué, avec la participation de Bernadette et Hanitrana, en liaison avec Bernard pour la finalisation des plans de l'extension de l'Ecole, les appels d'offres et les travaux.
- Rapport moral : Bernard BAUDRY, président
- Rapport d'activité : Patrice CHERON, secrétaire,
- Rapport Financier présenté par François LEIBER, trésorier-adjoint
- Vote des rapports
- Présentation des projets 2023-2024 et des missions mises en place pour les étudier, débat et questions
- Présentation et vote du budget 2023-2024
- Vote sur l'avenant de prolongation du protocole d'accord avec l'AIC
- Candidatures et élections à la C.A.
- Questions diverses

Bernard Baudry, président, accueille et remercie les membres présents.

Patrice Chéron, secrétaire, fait état du nombre de membres présents et des différents pouvoirs des membres excusés.

Le nombre de présents est de 20.

Le nombre de pouvoirs est égal à 51, ce qui conduit à 71 membres de l'association présents ou représentés (le nombre d'adhérents est de 133).

1. Entretien audio avec Hanitrala, directrice de l'ESC et Bernadette, présidente de l'AIC

Pour des raisons techniques, l'entretien visio a dû être remplacé par un entretien audio.

Hanitrala fait le point de la situation de l'ESC pendant l'année, qui n'a pas été perturbée par les travaux d'agrandissement.

Les jeunes ont pu s'installer dans les nouveaux locaux à partir du 1^{er} mars 2023, en particulier dans la grande salle pour les travaux pratiques. Une réunion de 60 parents d'élèves a pu y être organisée.

Les élèves sortants de la 4^e promotion ont pris dans leur très grande majorité le chemin des apprentissages à Don Bosco, à la Rizière, à la FMA et dans la formation agricole CFR.

Le suivi des sortants de toutes les promotions a pu être amélioré par le travail de Cassiopée lors de sa mission. Cassiopée a été très appréciée par les élèves qui l'ont regrettée à son départ.

Le fonctionnement de l'école a été perturbé par quelques problèmes récents. Une élève de 16 ans, orpheline et vivant chez sa grand'mère a été victime de coups et blessures. Les membres de sa famille ont voulu la chasser de la maison et l'empêcher de continuer l'école. Hanitrala l'a aidée à préparer une plainte pour éviter la continuation du harcèlement et le juge l'a confiée à une voisine.

Une mission avec Stéphanie kinésithérapeute, et son ami Max, ingénieur BTP est prévue en juillet 2023, organisée par Madia. Stéphanie va en particulier soutenir les jeunes sur les problèmes de l'adolescence et des relations avec les familles, et dans ce but, la fin de l'année scolaire est prolongée jusqu'à la fin de la mission de Stéphanie. Max s'occupera des problèmes d'aménagement de l'école et de mobilier. Ils assisteront aussi à la Journée Porte Ouverte de l'ESC.

2. Visio avec Xavier Maurice

Xavier présente le travail important qu'il a effectué dès le début 2022 pour préparer les plans et les projets d'appel d'offres, puis a travaillé en lien avec Hanitrala, Bernadette et Bernard pour finaliser les plans et les appels d'offre, étudier les 5 propositions et choisir finalement l'entreprise Maher.

Le gros des travaux a été effectué au cours de l'été, les finitions ont conduit à une réception en toute fin d'année 2022. Il n'y a pas d'adduction d'eau sur le bâtiment. Latrines et robinets sont à l'extérieur, avec un réservoir de 3000 litres. L'électricité est gérée par un compteur secondaire.

Les travaux se sont montés à 75 millions d'Ar.

Hanitralla et Xavier proposent une inauguration officielle des bâtiments. Madia ne pourra se déplacer cet été, il faut voir si elle peut avoir lieu avec la présence de Stéphanie et Max.

3. Présentation du rapport d'activité, du rapport moral et du rapport financier

Après ces présentations, l'A.G. assiste à la présentation du rapport moral par Bernard Baudry, président, du rapport d'activités par Patrice Chéron, secrétaire, du rapport financier par François Leiber, trésorier adjoint. Le rapport financier comprend également le projet de budget 2022-2023 qui sera présenté plus tard.

Ces rapports sont fournis en annexe du présent procès-verbal.

4. Vote sur le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier

Le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier sont adoptés à l'unanimité. Ils sont portés à la suite de ce compte rendu.

5. Présentation des projets 2022-2023 et des missions d'étude, débat et questions

Extension de l'École de la Seconde Chance

Comme indiqué dans le rapport moral 2022, compte tenu des besoins et de la notoriété acquise localement de l'ESC, Madia a lancé l'extension de l'École en vue de doubler la capacité de l'École et de la porter à 50 élèves.

Cependant, l'agrandissement des locaux n'est pas la seule condition pour atteindre ce but.

En effet, le ralentissement de l'activité économique liée au COVID, puis à la crise ukrainienne et à l'inflation diminue en ce moment les débouchés possibles pour les élèves de l'École. Les moyens des familles se sont encore amenuisés, empêchant les familles de se mobiliser pour la formation des jeunes.

Les places dans les centres d'apprentissage existants restent limitées, l'envoi de jeunes en apprentissage dans des entreprises privées sont très délicats pour assurer une bonne formation pratique. Actuellement, la promotion sortante a 21 élèves, la prochaine dépassera difficilement 25 élèves.

La création de liens avec de nouveaux centres d'apprentissage, dans certains cas plus éloignés, avec des entreprises locales capables de formation est indispensable.

Des actions de communications plus larges vis-à-vis des jeunes en échec scolaire et de leurs familles seront certainement nécessaires.

De nouveaux professeurs et animateurs devront être progressivement recrutés.

Une option BEPC pourrait devenir nécessaire pour que les jeunes puissent accéder à la mécanique auto à Don BOSCO ou ailleurs.

Une formation mécanique vélo existante pourrait être contactée pour devenir un nouveau débouché.

Déjà, contact a été pris avec un organisme public pour revivifier l'option coupe-couture.

Madia envisage de recruter un VSI pour un an afin de travailler à la fois les actions de communication et les nouveaux contacts avec des centres de formation plus divers.

Un spécialiste, Loic, est déjà venu visiter l'Ecole pour examiner la possibilité et définir le programme de cette mission.

L'AIC et l'équipe de direction de l'Ecole sont motivés par ce projet et Madia espère le mettre en place rapidement après l'été.

Communication et spectacles

Il est envisagé d'organiser le 9 mars 2024 un spectacle de musique classique consacré à Chopin au Théâtre de Cachan. Bernadette Cazin accepte d'être responsable de l'organisation.

Il est souhaitable de penser également à une fête des 10 ans de l'association en 2025. Il sera difficile d'avoir accès une seconde année de suite au Théâtre de Cachan mais des contacts ont déjà été pris avec l'école d'intelligence artificielle AIVANCY, également sur le campus de Cachan.

6. Présentation et vote du budget 2023-2024

Le budget 2023-2024 est présenté à l'Assemblée Générale.

L'action en faveur de la bibliothèque d'Ambositra est terminée et le nouveau projet avec l'association Zazakely, la présidente de cette association ayant refusé les conditions que Madia souhaitait poser en terme d'appels d'offre et de clarté des comptes.

Il reste un solde de 3780€ à régler pour les travaux d'agrandissement de l'Ecole et de 736€ pour les frais de la mission de Bernard et Christian.

1800€ sont prévus pour les achats de mobilier complémentaire de l'Ecole suite à l'extension.

Les frais les plus importants à Madagascar concernent le fonctionnement de l'Ecole (9000€), les frais d'entrée et de sortie des élèves (1550€), la participation aux frais de formation des sortants (6000€) et la participation à la cantine de l'AIC (2000€).

Un budget de 3500€ est prévu pour le financement de la participation au séjour du Volontaire de la Solidarité Internationale.

Ce budget plus modeste en termes d'investissements présente un résultat très modeste de 131€.

Il est mis au vote et adopté à l'unanimité.

7. Vote sur l'avenant de prolongation du protocole d'accord avec l'AIC

Suite aux importants travaux d'extension de l'Ecole de la Seconde Chance, il est apparu important de proposer à l'AIC une augmentation de la durée de la convention qui lie depuis 2018 Madia et l'AIC pour le fonctionnement de l'Ecole dans les locaux de l'Ecole construits sur le terrain de l'AIC et qui leur reviennent de droit après la fin de cette convention.

L'avenant qui vous est soumis, après accord de l'AIC, porte de 10 à 20 ans à partir de 2018 la durée de ce protocole, sans modifier les clauses qui réglementent l'application de ce protocole. Il est joint au compte rendu de l'A.G.

L'avenant est soumis au vote de l'A.G.

La signature officielle par les deux parties est ensuite prévue dans les semaines à venir.

L'avenant est approuvé à l'unanimité.

8. Candidatures et élections à la C.A.

Comme indiqué en tête du compte rendu, il n'y a pas de renouvellement des membres du C.A. en 2023.

Par contre, en tenant du nombre de places disponibles au C.A., il est demandé à l'A.G. la confirmation de la nomination au C.A., Bernadette Cazin et Arnaud Coulombel.

Il paraissait en effet indispensable de renforcer le C.A. par de nouveaux membres plus jeunes et apportant de nouvelles compétences, après l'entrée de François Leiber l'an dernier.

Le président présente donc ces nouveaux membres.

Bernadette Cazin, adhérente de Madia depuis 2016, est membre de plusieurs associations cachanaises et d'un conseil de quartier. Elle s'est investie dans Madia en particulier lors de la dernière journée des Associations et est entrée au C.A. en février dernier.

Arnaud Coulombel, membre de Madia depuis plus d'un an, cachanais depuis 10 ans, est professeur d'histoire européenne pour une université américaine, président depuis quelques mois de l'association Accueil et Développement, membre du CRIJ ; il est candidat pour représenter Madia au CRIJ et a été admis au C.A. en mai.

Il est demandé à l'A.G. de confirmer ces nominations et de porter le nombre de membres du C.A. à 10, qui est le nombre maximum prévu.

L'A.G. confirme ces nominations à l'unanimité.

Le C.A. est donc désormais constitué de Bernard Baudry, Tiana Smadja, Laurent Lapouille, François Leiber, Patrice Chéron, Alexandre Allien, Emeric Rakotovao, Etienne Razafinjato, Bernadette Cazin et Arnaud Coulombel.

Il est à noter que Bernard Baudry, Patrice Chéron et Laurent Lapouille ne pourront pas se représenter au même poste au sein du bureau en 2024, conformément aux statuts.

L'assemblée générale est close à 18h40.

Le président remercie vivement l'ensemble des participants.

Un pot est proposé afin de poursuivre informellement les échanges.

A Cachan, le 13 juin 2023

Le secrétaire

Patrice CHERON

Association MADiA

RAPPORT MORAL 2023

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 4 juin 2023.

1. Rappel des valeurs de l'association

Notre association *MADiA* a pour but de contribuer au développement de Madagascar, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accueil et de l'intégration des personnes démunies, en particulier des familles monoparentales et des enfants isolés.

Partant d'une simple participation au financement d'une cantine scolaire et préscolaire (150 enfants aujourd'hui), *MADiA* a progressivement poursuivi son action par des opérations d'investissement, suivant en cela les demandes des AG successives. L'École de la Seconde Chance a augmenté sa capacité d'accueil passant à 50 jeunes par an maximum.

2. MADiA et ses partenaires

L'AIC à Fianarantsoa

L'Association Internationale des Charités, association caritative de plus de 400 ans, œuvre depuis 30 ans sur Madagascar.

L'AIC accueille sur son terrain l'École de la Seconde Chance. Le partenariat pour ce projet A fait l'objet d'une Convention entre l'AIC et *MADiA* mise à jour à l'occasion de l'extension.

Des contacts ont lieu plusieurs fois par semaine grâce aux technologies modernes avec la Présidente de l'AIC à Fianarantsoa, Madame Bernadette Ramaroson et la coordinatrice de l'École de la Seconde Chance, Hanitrana Rakotomahefa.

Le CRIJ de Cachan

Le Comité des Relations Internationales et des Jumelages de Cachan, le CRIJ, a pour mission de favoriser les relations internationales des citoyens de Cachan sous toutes leurs formes.

Depuis 2016, le CRIJ attribue à *MADiA* une aide annuelle pour des actions d'investissement.

Arnaud Coulombel représente *MADiA* au CRIJ. (Cf Rapport d'Activité)

La chaîne hôtelière HappyCultureCollection™

Le mécénat soutient depuis six ans la réalisation du projet ; il s'agit d'une chaîne d'hôtels de luxe qui possède une quarantaine d'hôtels dans diverses villes de France. Cette chaîne est nommée HappyCulture™ Collection. (Cf : www.happyculture.com)

L'ensemble des associés dirigeant cette chaîne est à nouveau vivement remercié pour ce mécénat très précieux sans lequel nous ne pourrions pas avoir les mêmes ambitions dans nos projets.

3. Organisation de l'action de MADiA pour cette année 2022/2023

MADiA ayant été fondée le 1^{er} mars 2015, nous étions dans la huitième année d'existence. Le détail des activités est donné dans le rapport d'activité.

La communication interne toujours importante pendant la crise sanitaire

La lettre d'information s'est encore poursuivie cette année avec 5 publications dans ces 12 derniers mois. Par des petits retours, je ressens l'intérêt croissant des adhérents à être informés. A noter que, depuis longtemps, maintenant, toutes les photos proviennent des bénévoles ou salariés à Madagascar et illustrent avec talent les lettres d'information. À plusieurs reprises, les salariés de l'École ont rédigé largement la lettre d'information.

Retour sur le concert 2023

Cette année, le concert était organisé à l'école d'ingénieurs EPF de Cachan. L'orchestre de jazz a donné une belle représentation. Cet événement confirme l'implantation de *MADiA* dans Cachan renforçant les liens avec la municipalité et les habitants en général. C'est un grand succès. Il est à noter que l'organisation d'un tel événement est devenu complexe depuis la pandémie Covid.

Les adhérents et bénévoles

À la dernière AG on annonçait environ 120 adhérents attendus ; en fait, à la fin de l'année, nous étions 133 exactement. Sans doute le cyclone nous a fait connaître encore plus. Il est clair que la notoriété est maintenant bien enracinée.

C'est avec joie que de nouvelles personnes ont été accueillies dans le conseil d'administration : la relève se prépare doucement ; il serait intéressant que pour fêter les 10 ans de *MADiA* en 2024, une nouvelle présidence soit opérationnelle.

J'annonçais avoir 71 ans l'an dernier. Cette information est maintenant inexacte.

Les ventes d'objets artisanaux

Les ventes d'objets sont importantes car elle mobilise des bénévoles et aussi parce que les objets sont autant de traces qui témoignent de l'existence de notre association.

Cette année, trois ventes ont eu lieu à Vincennes, Cachan et Versailles. Pas toujours facile car c'est en hiver mais cela contribue la visibilité de MADiA.

Les missions à Madagascar permettent de rapporter gratuitement les objets achetés par les bénévoles.

4. Investissements pour cette période

- A l'Île Sainte Marie, nous avons commencé un partenariat avec l'orphelinat. Au moment de poursuivre, il est apparu que les méthodes de travail de MADiA étaient sans doute assez exigeantes : établissement de devis, factures, planning. En conséquence, il n'a pas été possible de continuer comme nous l'avions envisagé lors de notre dernière AG.
- À Fianarantsoa, le doublement de l'école de la seconde chance s'est réalisé comme prévu. Initiés par Xavier, visités en cours par Christian et Bernard, les travaux ont été confiés à un entrepreneur après une consultation dans les formes.
- Il ne faut pas oublier les nombreux objets ramenés dans nos valises lors des missions qui ont eu lieu en 2022. Ces objets alimentent les ventes.

5. Missions 2022/2023

Une mission est prévue avec deux personnes :

Juillet 2023 : Stéphanie se rend pour 2 semaines à Fianarantsoa : Nouvelle adhérente, jeune kinésithérapeute dans une équipe de football féminine très connue de Paris.

- Elle échangera avec les jeunes filles de l'ESC sur des sujets qui sont féminins.
- Elle effectuera le réapprovisionnement en particulier au niveau des nappes malgache et autres broderies.

Max est un jeune ingénieur BTP. Il examinera l'extension de l'école terminée avant de procéder en fin d'année au paiement de la levée de garantie.

6. Les projets 2022/2023

Poursuivre la cantine

Il est proposé comme d'habitude à l'AG de poursuivre la cantine, sachant que nos finances le permettent.

Cette année, il n'y pas eu d'interruption ; 150 préscolaires et scolaires ont été accueillis. Le coût pour une année scolaire est d'environ 2500 €

École de la Seconde Chance : doubler progressivement les effectifs

La 6^e promotion va entrer à l'École de la Seconde Chance, déjà.

Doubler la surface de l'école est une chose que nous avons effectué l'an dernier. C'est bien. Mais maintenant, il importe d'augmenter progressivement le nombre de jeunes accueillis pour passer de 25 à 50 dans quelques années.

On note que le nombre de jeunes augmente à l'école mais qu'il faut dans le même temps suivre plus d'élèves qui sont dans les centres de formation professionnelle (CFP).

Achats de meubles

Il est proposé à l'assemblée générale d'acheter des meubles afin de rendre possible l'accueil de nouveaux jeunes. Ces meubles seront achetés dans un centre de formation où des élèves anciens de l'école étudient et se forment. Les précédents, achetés il y a six ans étaient d'excellente qualité et non pas bougés.

Nous proposons à l'AG une enveloppe de 2000 €

Financement d'une personne en Volontariat en Service International (VSI)

La mission de septembre 2022, a montré qu'il fallait travailler sur l'augmentation du nombre d'élèves sur trois axes :

- Premièrement savoir recruter plus d'élèves qu'aujourd'hui tout en effectuant un discernement avant de les accepter
- Deuxièmement augmenter le corps professoral
- Troisièmement savoir suivre plus d'élèves qui sont dans les centres de formation professionnelle ou rurale.

C'est un travail important ; pour cela il a été envisagé de faire appel à un volontaire en service international auprès de la DCC (direction catholique de la coopération). Pour une année scolaire cela fait tout compris environ 6000 €. On peut déjà penser que deux ans (qui est le maximum) seront nécessaires.

Il est proposé à l'AG de poursuivre cette démarche pour la première année.

Bernard Baudry

Président de MADiA

Association MADiA

RAPPORT D'ACTIVITES 2022-2023

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 4 juin 2023.

L'année 2022-2023 a marqué dans le monde entier la normalisation presque complète avec la diminution de la pandémie et de sa virulence, la généralisation de la vaccination qui a permis une reprise de l'activité économique et le fonctionnement de l'École de la Seconde Chance dans des conditions normales. Cependant la pandémie a conduit à Madagascar à un appauvrissement de la population, avec un chômage plus important, sans compter les effets du cyclone de février 2022, que *MADiA* a contribué à réduire en apportant une aide alimentaire aux élèves et à leurs familles, ainsi que du matériel de réparation des logements.

Cette situation a permis à *MADiA* de relancer le projet d'agrandissement de l'École de la Seconde Chance sur le terrain de l'AIC au début de l'été 2022 et de le mettre en œuvre dès septembre avec la reprise de nos missions sur place. L'agrandissement est maintenant terminé et permettra l'augmentation progressive du nombre d'élèves jusqu'à 50 à partir de l'an prochain.

La cinquième promotion est rentrée en novembre 2022 avec 21 élèves et les élèves de la quatrième promotion ont pu dans leur grande majorité s'intégrer à Don Bosco, la Rizière et dans l'apprentissage agricole.

Soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise

La continuation du soutien à la cantine du Foyer Sainte Louise a repris dans des conditions complètement normales à la rentrée 2022.

MADiA contribue à fournir un repas pour environ 180 personnes. Un effort permanent est fait pour maintenir la quantité et la qualité malgré la hausse des prix. Tout est cuisiné sur place et le coût du repas est maintenu à 0.30€.

Fonctionnement de l'École de la Seconde Chance

La rentrée de la cinquième promotion de l'École a eu lieu en novembre 2022 avec une sélection de 21 jeunes (12 filles et 9 garçons).

A la rentrée a eu lieu une réunion avec les parents où la directrice Hanitrana a expliqué le contrat signé entre l'ESC et les parents. A partir de cette année, les élèves

ont reçu un uniforme pour mettre en valeur la réintégration des enfants dans une scolarité ordinaire.

Tout a été fait pour limiter l'impact des travaux d'agrandissement de l'École, largement entamée avant la rentrée, sur les conditions d'étude.

La quatrième promotion 2021-2022 a pris le chemin des centres d'apprentissage. 7 garçons ont été retenus en classe préparatoire à Don Bosco en ouvrage métallique et ouvrage bois. 5 élèves sont admis dans la formation agricole CFR, 2 en FMA et 4 à la Rizière.

Un suivi des anciens des promotions P01, P02 et P03 est effectué, en particulier dans le cadre des missions qui ont pu avoir lieu cette année.

Les missions de l'année

L'amélioration de la situation sanitaire a permis l'organisation de plusieurs missions.

Cassiopée Monluc, étudiante française en Développement Industriel et Sciences Politiques au Canada, s'est portée volontaire pour une mission de 4 semaines à Fianarantsoa en juin-juillet 2022. Elle a pu partager la vie des élèves, découvrir les talents des éducateurs et la solidarité des élèves.

Elle a aidé Hanitrana à constituer un fichier de suivi des anciens élèves, qui sera précieux à MADiA pour continuer à les soutenir, en particulier pendant leur apprentissage et pour leur embauche. Elle a visité à cette occasion les centres d'apprentissage et rédigé un rapport.

Xavier Maurice, à nouveau à Madagascar pour plusieurs mois dans le cadre de ses nouvelles fonctions, est revenu sur le terrain pour préparer les plans et les appels d'offres travaux, dès l'approbation de ce projet par la dernière AG, en lien avec l'AIC.

Après 3 ans sans visite, Bernard et Christian ont pu réaliser pendant 3 semaines une mission auprès de l'École en septembre 2022.

Le programme était chargé : suivi du projet de doublement de l'École de la Seconde Chance, visites à domicile auprès des familles des élèves, tournée des centres de formation, point sur la dégradation de la situation de Madagascar après la crise COVID, achat d'objets pour les différentes ventes organisées autour de Cachan en soutien aux projets de MADiA.

Projet d'agrandissement de l'École

Le projet d'agrandissement de l'École, dont les plans avaient été étudiés début 2022 et présentés à la dernière AG a démarré grâce à Xavier Maurice aussitôt après celle-ci.

Appels d'offres puis commandes ont été passés très rapidement au début de l'été en étroite coopération avec l'AIC.

Le gros des travaux a été terminé en octobre et la réception des travaux de l'entreprise Maher a eu lieu le 29/12/2022 par l'équipe de l'AIC et Hanitrala, en lien avec Xavier.

Il reste à acheter le mobilier complémentaire, éventuellement de façon échelonnée, pour permettre d'accueillir 50 élèves, dans les années qui viennent.

Le nombre d'élèves n'augmentera cependant pas de façon significative cette année 2023, car les perspectives d'accueil dans les centres de formation actuels restent limitées en raison de la situation économique.

Il est donc envisagé une action de recherche de nouveaux partenariats avec d'autres centres de formation, des entreprises locales pour assurer les débouchés des élèves.

Le recrutement d'un VSI (volontaire de la solidarité internationale) pour une période d'un an est actuellement en cours d'étude, afin d'effectuer des démarches auprès d'autres centres d'apprentissage ou entreprises locales pour augmenter les débouchés et permettre une campagne d'information aux futurs élèves et à leurs familles sur l'accès à des projets plus variés.

La Bibliothèque de Fisaba à Ambositra

Bernard et Christian ont pu visiter près d'Ambositra avec Emeric la bibliothèque construite par Fisaba en fin 2021 et début 2022.

La construction de la bibliothèque à Ambositra construite en coopération avec l'association Fisaba, approuvée en 2021, est maintenant terminée et celle-ci est maintenant opérationnelle de façon provisoire ; en effet Fisaba prévoit d'installer l'eau et l'électricité en 2023.

Fisaba envisage de faire ces travaux dans le cadre d'un nouveau projet.

Il est à noter que le nouveau projet Zazakely envisagé lors de la dernière AG a été abandonné, l'association en question ne cherchant plus de partenariat.

Actions de communication

MADiA a participé comme les années précédentes au Forum des Associations de la Ville de Cachan et les 17 et 18 décembre 2022 au marché de Noël de Cachan devant le théâtre avec les nouveaux produits locaux ramenés par Christian et Bernard.

MADiA a participé également pour vendre des objets d'artisanat au marché de l'Avent à ND DE Vincennes du 25 au 27/11/2022 ainsi qu'à la fête de charité de St Jean Hulst à Versailles les 6 et 27/11/2022.

Enfin le spectacle du 25/03/2023 organisé dans la salle de spectacle de l'EPF de Cachan avec l'orchestre de jazz Bigband Jazzissy a été un véritable succès avec 180 spectateurs.



27 membres de **MADiA** ont participé à l'organisation de ce spectacle, que ce soit pour la préparation, l'accueil des spectateurs, la vente de boissons et denrées ou d'objets artisanaux.

Cinq lettres d'information aux adhérents ont été publiées en aout, septembre et décembre 2022, janvier et avril 2023.

Réunions du C.A.

Le C.A. s'est réuni les 10 octobre 2022, 4 février 2023 et 12 mai 2023.

Au cours de ces réunions, **François LEIBER** a été nommé au poste de trésorier adjoint.

Le C.A. a accueilli deux nouveaux membres, Bernadette Cazin et Arnaud Coulombel.

Bernadette Cazin, présentée en février, est membre de plusieurs associations et un Conseil de quartier de la ville ; elle s'est encore investie dans **MADiA** lors de la journée des associations de 2022 et pour le concert. Depuis fin 2022, elle représente **MADiA** au CCVA de Cachan (Conseil Consultatif de la Vie Associative) avec Simone Baudry comme suppléante.

Arnaud Coulombel, présenté en mai, est membre du CRIJ, représentant **MADiA**. Il est par ailleurs président de l'association cachanaise Accueil et Développement.

Leur admission au C.A. doit être entérinée lors de la présente A.G.

Association MADiA - Rapport Financier au titre de l'exercice 2022

Ce rapport a été présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 4 juin 2023.

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis de MADiA,

En tant que trésorier adjoint de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2022, pour l'exercice comptable allant du 1er janvier au 31 décembre 2022. Je rappelle que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois, l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Je vais aborder avec vous le résultat de l'exercice 2022, puis la situation patrimoniale de l'association, la proposition d'affectation du résultat et enfin le budget prévisionnel de 2023. Le détail des chiffres qui vous sont présentés sont également présents en annexe de ce rapport.

1. Les résultats de la gestion de l'exercice 2022

Notre association présente pour l'exercice 2022 un résultat déficitaire de -6 591 €, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Les recettes représentent 43 395 €, et sont en forte hausse (+47 %) par rapport à l'année 2021. Cela concerne tous les types de recettes, que ce soit les dons et cotisations des particuliers (+939 €), le mécénat (+1 940 €), les ventes de produits artisanaux lors de différents événements et marchés de Noël (+2 339 €)... mais cette progression vient avant tout de l'organisation du concert de soutien, qui a eu lieu le 26 mars 2022, peu après le cyclone Batsirai, et qui a généré 8 728 € de recettes. A noter que les circonstances étaient exceptionnelles, que l'artiste Justin Vali est particulièrement connu, cette recette événementielle sera donc probablement difficile à reproduire dans les années à venir.

Les dépenses réalisées en France s'élèvent à 6 518 €, en forte hausse par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique d'abord par le remboursement de 1 345 € de dépenses avancées par Xavier durant son séjour à Madagascar, mais surtout par les frais d'organisation du concert de 4 141 €. Ces frais sont à mettre en face des recettes, ce concert a donc rapporté un bénéfice net de 4 587 € à l'association. Pour le reste des dépenses en France, il s'agit de frais de fonctionnement, qui sont principalement des frais bancaires.

Les dépenses réalisées à Madagascar s'élèvent à 43 469 €, en hausse de 64 % par rapport à 2021.

- Cette forte hausse s'explique par deux raisons principales : premièrement la construction d'une extension à l'ESC (15 295 €, le solde étant payé sur 2023), et deuxièmement des distributions alimentaires et aides d'urgence aux familles, distribuées juste après le cyclone, puis à l'occasion de Pâques et de la fête nationale (6 934 € en tout).

- Si l'on exclut ces coûts exceptionnels, qui expliquent pourquoi l'association a terminé l'année en déficit malgré des recettes élevées, on voit que la grande majorité des dépenses de MADiA à Madagascar concernent l'ESC, son fonctionnement, l'installation des nouvelles promotions, le financement de la formation des sortants, etc.

- Enfin, on notera la poursuite du financement de la cantine AIC (coût stable à 1 910 €), et de 2 474 € dédiés au projet Zazakely.

2. Situation patrimoniale de l'association et proposition d'affectation du résultat 2022

L'association possède deux comptes bancaires :

- l'un à la Société Générale en France, en Euros, et qui contient la grande majorité des réserve de trésorerie de l'association, nous permettant d'être à l'abri des variations de change ;
- l'autre à la Société Générale de Madagascar, en Ariary, et qui est crédité chaque mois du montant nécessaire pour financer les dépenses à Madagascar.

A l'ouverture de l'exercice, le compte en France présentait un solde de 46 681 €, et celui à Madagascar l'équivalent d'environ 2 600 €. A la fin de l'exercice, les soldes s'élevaient respectivement à 34 502 € et environ 2 800 €. Il faut donc retenir qu'après une année de baisse de notre trésorerie, l'association dispose encore d'environ 37 k€ de réserves, ce qui représente à peu près une année de nos dépenses à Madagascar. Ces réserves ont un sens : ce sont effectivement elles qui nous permettent de prendre des engagements dans la durée auprès de nos partenaires sur place, et des jeunes que nous accompagnons.

Nous vous proposons donc d'affecter le déficit 2022 à la réserve de trésorerie de notre Association, et de noter la réserve encore disponible, réservée au financement de nos actions sur les prochaines années.

3. Budget pour l'année 2023

Le budget 2023 reprend bien sûr les grandes lignes de nos recettes et dépenses des exercices précédents.

- Nous prévoyons (prudemment) des ressources en baisse, après une année 2022 plutôt exceptionnelle.
- En face, les dépenses sont elles aussi prévues en nette baisse, avec la diminution des emplois exceptionnels : on peut simplement noter 6 k€ budgétés pour la fin des travaux de l'extension de l'ESC, l'achat du mobilier pour l'équiper, ainsi que la réception finale de la bibliothèque Ambositra.
- Comme les années précédentes, la majorité des dépenses (17 k€) restera centrée sur l'ESC, qui accueillera cette année sa 6^e promotion, ainsi que l'accompagnement des sortants dans leurs formations.
- La poursuite du financement de la cantine AIC, pour environ 2 000 €, est budgétée comme chaque année.

- La seule nouveauté à remarquer au budget 2023 est la présence d'une ligne de 3 500 €, destinée à financer le volontaire VSI à partir de cet été, tel qu'il vous l'a été présenté dans le rapport moral.

Au final, le budget prévisionnel est à l'équilibre (ce qui est l'objectif), en parallèle des réserves d'environ un an de fonctionnement que nous avons mentionnées plus haut.

Bien entendu, ces dépenses pourront être revues à la hausse comme à la baisse, en fonction des décisions que le bureau de MADiA pourra prendre, et qui seront conditionnées par nos ressources : nous comptons à cet effet, outre le renouvellement de vos adhésions, sur vos dons et générosités.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

François LEIBER
Trésorier adjoint

Annexe au rapport financier 2022

Réalisé 2022			
Recettes	Montant	Dépenses	Montant
		<i>Dépenses en France :</i>	6 518 €
Cotisations + dons particuliers	13 391 €	Frais bancaires	855 €
Mécénat	13 300 €	Frais divers	127 €
Subvention associations	4 094 €	Adhésion CRIJ	50 €
Recettes concert annuel	8 728 €	Frais d'organisation du concert annuel	4 141 €
		Mission Xavier	1 345 €
		<i>Dépenses à Mada :</i>	43 469 €
		ESC fonctionnement	8 402 €
		ESC extension	15 295 €
		Entrée P05	919 €
		Sortie P03	455 €
		Formation sortants	5 114 €
		Cantine AIC	1 910 €
		Orphelinat brousse	2 474 €
Ventes de produits artisanaux	3 882 €	Achat de produits artisanaux	1 840 €
		Accompagnement social des familles	6 934 €
		Frais bancaires	126 €
Total	43 395 €	Total :	49 987 €
		Résultat :	-6 591 €

Budget prévisionnel 2023			
Recettes	Montant	Dépenses	Montant
		<i>Dépenses en France :</i>	7 188 €
Cotisations + dons particuliers	12 500 €	Frais bancaires	600 €
Mécénat	13 300 €	Frais divers	250 €
Subvention associations	2 600 €	Adhésion CRIJ	50 €
Recettes concert annuel	5 763 €	Frais d'organisation du concert annuel	2 052 €
		Volontaire VSI de la DCC	3 500 €
		Remboursement mission Mada 2022 BB/CDC	736 €
		<i>Dépenses à Mada :</i>	30 344 €
		ESC fonctionnement	9 000 €
		ESC extension : solde travaux	3 780 €
		ESC extension : mobilier	1 800 €
		Bibliothèque Ambositra : réception	250 €
		Entrée P06	1 100 €
		Sortie P04	450 €
		Formation sortants	6 000 €
		Aide à l'installation des sortants	500 €
		Cantine AIC	2 000 €
Ventes de produits artisanaux	3 500 €	Remboursement achats objets 2022	1 054 €
		Achat de produits artisanaux	1 000 €
		Accompagnement social des familles	3 000 €
		Frais bancaires	300 €
		Achat vélo	110 €
Total	37 663 €	Total :	37 532 €
		Résultat :	131 €